

ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

TGV

Question écrite n° 39012

Texte de la question

Le programme autoroutier annonce par le Gouvernement en avril 1987 permettra a l'Auvergne de se mettre au niveau des autres regions francaises en matiere autoroutiere. Mais cette region sera deja en recul par rapport a d'autres regions en matiere de TGV M Pierre Pascallon demande a M le ministre delegue aupres du ministre de l'equipement, du logement, de l'amenagement du territoire et des transports, charge des transports, s'il n'est pas souhaitable d'envisager, des maintenant, un TGV Paris - Massif Central - Espagne

Données clés

Auteur : M. Pascallon Pierre Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 39012

Rubrique: Sncf

Ministère interrogé : transports **Ministère attributaire** : transports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 avril 1988, page 1516